

INTITULE DU PROJET	ETUDE DE FAISABILITE D'UN ATELIER COLLECTIF DE TRANSFORMATION, STOCKAGE ET COMMERCIALISATION DE PRODUITS ISSUS DE L'AGRICULTURE LOCALE
PORTEUR DE PROJET	Tulle agglo, communauté d'agglomération
COORDONNEES	Rue Sylvain Combes – 19000 TULLE – 05 55 20 75 09 – didier.bertholy@tulleagglo.fr – Contact : M. Didier Bertholy
PRESENTATION DE LA STRUCTURE PORTEUSE	Etablissement public de coopération intercommunale. 37 communes, 41659 habitants. SAU=31000 ha, 800 exploitations (RA 2010).
DESCRIPTIF DU PROJET	<p>Présentation du projet</p> <p><u>Contexte</u> Dans un contexte local caractérisé par une démographie en équilibre fragile et une économie largement dépendante de l'emploi public, l'agriculture locale conserve une place centrale dans les équilibres territoriaux. Si elle permet de préserver une qualité paysagère reconnue, elle doit à présent faire face à des enjeux qui lui sont à la fois propres et non dissociables de ceux du territoire dans son ensemble :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Renouveau des générations - Maintien de structures familiales et d'emplois agricoles en zones rurales - Valorisation économique (accroissement de la valeur ajoutée produite localement, nouvelles filières en lien avec autres secteurs d'activité) - Innovation, expérimentation, accueil de nouveaux porteurs de projets (principalement hors cadre familial, reconversions...) - Anticipation sur l'évolution des politiques sectorielles - Emploi, formation, compétences - Adaptation aux évolutions sociétales (consommation/circuits de proximité, qualité environnementale) <p>Tulle agglo fonde une stratégie territoriale agricole et alimentaire autour d'axes majeurs que sont l'installation d'agriculteurs et la diversification Cette stratégie associera l'ensemble des acteurs élus, institutionnels et associatifs concernés. Les habitants seront aussi sollicités pour certaines phases du projet.</p> <p><u>Etude de faisabilité atelier de transformation</u> Une Association de préfiguration d'ateliers collectifs en pays de Tulle est née de la convergence d'initiatives à plusieurs échelles territoriales :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Agriculteurs et consommateurs engagés dans des démarches de « circuits courts » - Inclination des opérateurs en restauration collective en faveur du local - Politiques publiques d'encouragement et d'incitation des initiatives visant le développement de filières locales - Initiatives associatives pour accompagner la structuration de telles filières - Initiatives privées à caractère commercial <p>Un projet d'atelier susceptible de répondre aux besoins des différents acteurs concernés apparaît comme un facteur de structuration de l'offre agricole locale.</p>

Une étude d'opportunité et de faisabilité devra s'appuyer à la fois sur une évaluation de l'évolution de la consommation de produits locaux et sur des hypothèses acceptables de développement de cette consommation. Elle aura pour objet de valider ou non la pertinence d'un atelier tel que le conçoit l'association de préfiguration, d'en définir, le cas échéant, le dimensionnement, l'organisation fonctionnelle, les options juridiques ou encore les projections financières.

Phase amont (construction du projet)

- Quels sont les partenaires du projet ? La population locale a-t-elle été impliquée dans le montage du projet ? Si oui, comment ?
- Comment le porteur de projet s'est-il assuré de la faisabilité et de la viabilité de son projet ?
- En quoi le projet prend-il en compte l'existant et s'intègre-t-il dans son environnement ?

L'étude, réalisée par 2 bureaux d'études (groupement solidaire), est le fruit d'une réflexion globale menée par un collectif composé d'élus, de producteurs, de consommateurs et d'un établissement public d'enseignement et de formation agricole. Une association de préfiguration a été constituée à l'initiative de ces acteurs en juillet 2014.

Objet du projet

- En quoi le projet a-t-il une approche prospective et/ou transversale ? Le projet a-t-il une approche ESS ?

Economie locale (ou relocalisée), emploi agricole et agroalimentaire, démographie rurale, consommation comptent parmi les champs opératoires les plus concernés. La diversification agricole et la valorisation locale des productions sont des objectifs majeurs. L'étude s'inscrit dans une dynamique d'évolution métiers, modes de consommation, innovation sociale (perspective de structuration coopérative). L'insertion par le travail est une hypothèse du projet.

- En quoi le projet prend-il en compte le potentiel existant ? S'agit-il d'une création ou d'un maintien d'activités ? Le projet propose-t-il de nouveaux produits ou services ? Quelles sont les retombées économiques locales ? En quoi le projet valorise-t-il les ressources locales (humaines, matérielles) ? En quoi améliore-t-il le cadre de vie ?

Le projet repose sur l'engagement d'acteurs locaux, au premier chef des producteurs, dans une perspective d'offre alimentaire nouvelle pour le territoire. L'impact économique attendu est une meilleure valorisation, à terme, de l'activité de production (transformation, choix de la qualité, commercialisation en partie en filières courtes...). La consolidation des revenus agricoles en est l'un des objectifs recherchés. Côté consommation, c'est une relation renouvelée voire inédite entre les consommateurs et producteurs locaux via la qualité des produits.

Vie du projet

- En quoi le projet est-il innovant (usage numérique, transfert d'expérience, sensibilisation, ...) ?

La logique collaborative est la principale dimension méthodologique du processus dont l'étude est la première phase. Le pilotage de celle-ci est assuré conjointement par Tulle agglomération et l'association de préfiguration.

- Le projet fait-il l'objet d'une reconduction à l'identique ?

L'étude vise à adapter au mieux les réponses aux attentes et besoins des acteurs locaux. S'il n'y a pas de modèles *a priori* reproductibles, l'étude

tiendra compte d'expériences et démarches éprouvées d'autres territoires.

- En quoi s'agit-il d'un projet de qualification de l'offre du territoire ? En quoi le projet permet-il l'équilibre des territoires urbains/ruraux ? L'une des finalités du processus engagé à travers cette étude de faisabilité est de restaurer des échanges économiques et sociaux entre l'espace rural et la ville centre autour de l'alimentation et des productions locales.

**PLAN DE
FINANCEMENT DU
PROJET**

	Dépenses		Financement	
	Poste de dépenses	Montant	Financeur	Montant
Plan de financement retenu au titre du FEADER	A - Etude de faisabilité	51 190.60 €	Région Nouvelle Aquitaine	4 991,08
			CD Corrèze	5 758,94
			Etat – TEPCV – Préfecture Corrèze	9598,24
			MOP/OQDP appelant du FEADER	2 591,53
			MOP/OQDP n'appelant pas de FEADER	5 087,06
			FEADER	10 366,10
			Total Aide Publique	38 392,95 €
	Total assiette LEADER	51 190.60 €	Total assiette opération retenue au titre de LEADER	38 392.95 €
	Dépenses écartées dont inéligibles (à préciser)	0.00 €	Hors opération LEADER	12 797.65 €
	Montant dépenses présentées	51 190.60 €	Total opération présentée au titre de LEADER	51 190.60 €

CALENDRIER

Janvier 2016 – Juin 2016